

2025/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044
4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre, à vingt heures trente, **le Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, M. Pascal DAGORY, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Daniel RIPERT, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, M. Guy MULLER, Mme Marie-Laurence CLAUDEL, M. Rodolphe DRUART

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry ARFI procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme DI PERNO

Absents excusés :

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET
M. Sofia RAFAÏ

Madame Béatrice DI PERNO est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
24/09/2025

DATE D'AFFICHAGE :
24/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice **29**
Présents **25**
Votants **27**

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant ce qui suit :

2025/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044
 4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le Maire propose à l'Assemblée :

LA CREATION DES EMPLOIS SUIVANTS :

Filière Administrative :

- 1 emploi d'Attaché Principal (Catégorie A) à temps complet est créé suite à l'évolution du poste d'un agent contractuel.
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2e classe (Catégorie C) à temps complet est créé suite à l'obtention du concours donnant accès au grade.

Filière Technique :

- 2 emplois d'adjoint technique principal 2e classe (Catégorie C) à temps complet sont créés suite à 2 avancements de grade.
- 3 emplois d'adjoint technique (Catégorie C) sont créés suite à la stagiairisation de 3 ATSEM.
- 1 emploi d'adjoint technique contractuel (Catégorie C) à temps non complet est crée.

Filière Culturelle :

- Création de l'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 1ère classe (Catégorie B) suite à l'avancement de grade d'un agent intercommunal.

LA SUPPRESSION DES EMPLOIS SUIVANTS :

Filière Technique :

- Suppression de 2 emplois d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet (Catégorie C) suite à 2 promotions internes au grade d'Agent de Maitrise.

Filière Culturelle :

- Suppression de l'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 2ème classe suite à un avancement de grade.

✓ **LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS TEL QUE PRESENTE CI-DESSOUS :**

FILIERES, CADRES D'EMPLOI ET GRADES DES TITULAIRES	Catégories	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes à pourvoir
FILIERE ADMINISTRATIVE		35	23	12
EMPLOI FONCTIONNEL				
Collaborateur de Cabinet	A	1	1	0
Directeur Général des Services - 10 000 hab	A	1	1	0

2025/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044
4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

<u>Cadre d'emploi des Attachés</u>				
Attaché Principal	A	2	1	1
Attaché	A	4	3	1
<u>Cadre d'emploi des Rédacteurs</u>				
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	1	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Rédacteur	B	4	1	3
<u>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs</u>				
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	8	7	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	6	6	0
Adjoint Administratif	C	6	2	4
FILIERE TECHNIQUE		48	36	12
<u>Cadre d'emploi des Ingénieurs</u>				
Ingénieur principal	A	1	1	0
<u>Cadre d'emploi des Techniciens</u>				
Technicien Principal de 1ère classe	B	2	1	1
Technicien Principal de 2ème classe	B	1	1	0
Technicien	B	2	1	1
<u>Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise</u>				
Agent de Maîtrise Principal	C	4	2	2
Agent de Maîtrise	C	7	7	0
<u>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques</u>				
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	6	5	1
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	6	6	0
Adjoint Technique	C	19	12	7
FILIERES, CADRES D'EMPLOI ET GRADES DES TITULAIRES		Catégories	Postes ouverts	Postes pourvus
				Postes à pourvoir
<u>Cadre d'emploi des Chefs de Service de Police Municipale</u>				
Chef de Service Principal de 1ère classe de Police Municipale	B	1	1	0
<u>Cadre d'emploi des Agents de Police Municipale</u>				
Brigadier Chef Principal	C	1	0	1
Gardien-Brigadier	C	2	2	0
ASVP	C	1	0	1
FILIERE SOCIALE		11	4	7
<u>Cadre d'emploi des ATSEM</u>				
ATSEM Principal de 1ère classe	C	1	1	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	9	1	8
<u>Cadre d'emploi des ASE</u>				

2025/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044
4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Assistant Socio-éducatif 2ème classe	A	1	0	1
FILIERE SPORTIVE		2	0	2
<u>Cadre d'emploi des Educateurs des APS</u>				
Educateur des APS	B	2	0	2
FILIERE ANIMATION		32	11	21
<u>Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation</u>				
Animateur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Animateur	B	3	0	3
Adjoint d'animation Principal de 1ère classe	C	4	4	0
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C	6	2	4
Adjoint d'animation	C	18	5	13
FILIERE CULTURELLE		25	2	23
<u>Cadre d'emploi des Adjoints du Patrimoine</u>				
Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe	C	2	1	1
Adjoint du Patrimoine	C	2	0	2
<u>Cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique</u>				
Assistants d'Enseignement Artistique	B	20	0	20
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe	B	1	1	0
TOTAL POSTES POURVUS TITULAIRES		158	79	79

NON TITULAIRES				
Grades	CAT	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes à pourvoir
Attaché principal	A	1	1	0
Attaché	A	1	1	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	0	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Rédacteur	B	3	1	2
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1	0	1
Adjoint Administratif	C	4	2	2
Adjoint du patrimoine ppl 2e classe	C	1	0	1
Adjoint du patrimoine	C	2	2	0
Grades	CAT	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes à pourvoir
Technicien Principal de 1ère classe	C	1	0	1
Technicien	C	1	0	1
Agent de Maîtrise principal	C	2	0	2
Agent de Maîtrise	C	0	0	0

2025/

Commune d'Épône

Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044

4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Adjoint technique principal de 1ere classe	C	1	0	1
Adjoint Technique	C	7	7	0
Animateur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Animateur	B	3	1	2
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	4	0	4
Adjoint d'Animation	C	13	11	2
Atsem ppl 2e cl	C	8	6	2
Educateur des APS	B	2	0	2
Assistant Socio-éducatif	A	1	0	1
Brigadier Chef Principal	C	1	0	1
ASVP	C	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique	B	20	19	1
TOTAL POSTES POURVUS NON TITULAIRES		79	51	27

	CONTRAT DE DROIT PRIVE		
Contrat d'apprentissage	6	2	4
Contrat PEC	6	0	6

	AUTRES POSTES		
clsh-Accueil périscolaire-temps du midi/TNC	2	2	
points école TNC	1	1	
Allocataire perte d'emploi	1	1	
Jobs d'été	2	2	
Accroissement saisonnier d'activité	2	2	
Indemnités accessoires Centre Culturel	2	2	
Indemnités accessoires Enseignants études surveillées	11	11	

Considérant l'avis favorable de la commission Administration générale, Événementiel et Vie associative consultée le lundi 15 septembre 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Béatrice DI PERNO, Adjointe au Maire déléguée à l'Administration générale, Événementiel et Vie associative,

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité (27 voix Pour),

DECIDE :

1. D'ADOPTER les modifications du tableau des emplois telles que présentées ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2025.
2. D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget de l'exercice en cours, Chapitre 012.

2025/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération B1 N° 25-044
4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

3. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :
- La Préfecture de Versailles

EPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte

Transmis au Préfet des Yvelines

Le **17 OCT. 2025**

Et publié/affiché le **17 OCT. 2025**



Béatrice D. PERNO

Secrétaire de séance

